

## NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉ DU BUDGET PRIMITIF AC 2026

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel du SIAEPA.

L'assemblée générale du SIAEPA s'est réunie le 12 MARS 2026 pour adopter le budget primitif 2026.

Il a été établi avec la volonté de :

**Maîtriser les dépenses de fonctionnement** tout en maintenant le niveau et la qualité du service rendu aux abonnés que nous sommes ;

**Contenir la dette** en limitant le recours à l'emprunt ;

**Mobiliser des subventions** notamment auprès du Conseil Départemental de Seine Maritime, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région, l'Etat, l'Union Européenne et autres financeurs potentiels chaque fois que possible.

### 1- Budget Primitif 2026

Le budget s'élève à **3 226 663.51 €** dont 43.20 % est affecté à la section de fonctionnement et 56.80 % à l'investissement. Les grandes orientations budgétaires pour l'année 2026 sont de rechercher à réaliser des économies de fonctionnement et de continuer à mener les investissements dont les abonnés ont besoin. Il ressort un autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement et de la section fonctionnement de : 1 095 000.00 €

**La section de fonctionnement 2026 s'établit à 1394 000.00€ :**

↳ Les dépenses sont réparties comme suit :

Chapitre 011 Charges à caractère général	48 000.00 €
Chapitre 042 Opération de transfert entre sections	310 000.00 €
Chapitre 68 Dotations aux provisions	1 500.00 €
Chapitre 66 Charges financières	39 000.00 €
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	2 500.00 €

↳ Les recettes sont réparties comme suit :

002 Résultat reporté	794 195.16 €
Chapitre 042 Opérations de transfert entre sections	208 000.00€
Chapitre 70 Ventes de produits, prestations de services	382 803.84 €
Chapitre 74 Subventions d'exploitations	0
Chapitre 77 Produits exceptionnels	9000.00 €

**La section d'investissement 2026 s'établit à 1 832663.51€ :**

Les Dépenses se répartissent de la façon suivante :

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	133 000.00
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	0
Chapitre 23 Immobilisations en cours	882 000.00
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	230 000.00
Chapitre 040 Opération de transfert entre sections	208 000.00
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	250 000.00

↳ Les Recettes se répartissent de la façon suivante :

001 Solde d'exécution positif reporté	
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	250 000.00
Chapitre 040 Opérations de transfert entre sections	310 000.00
021 Virement section exploitation	993 000.00
Chapitre 106 Réserves	138 879.51
Chapitre 13 Subventions d'investissement	139 784.00

Les travaux d'investissement réalisés et en cours et prévisionnels sont principalement :

Marché 307 : Études et travaux de réhabilitation de la STEP de Sommery ( fin du marché)

Marché 607 : Etudes et Travaux de réhabilitation de la Station Bosc Mesnil (début marché)

Marché 609 : Schéma Directeur Assainissement AC et ANC (SDA) et programmation avec priorisation des travaux à Cailly et Quièvecourt

Marché 617 : Renouvellement de canalisations AC à Cailly

## 2- Les emprunts

Objet de l'emprunt	Montant de l'emprunt	Date de l'emprunt	Durée de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2024
STEP St André sur Cailly (HC)	376 360.01 €	01/06/2017	13 ans	135 002.95 €
Assainissement Esteville	80 128.96 €	25/06/2025	13 ans	39 132.86 €
Assainissement Bréquigny	534 623.97 €	02/07/2017	14 ans	239 300.50 €
Financement des opérations 2018	1 691 501.00 €	18/04/2018	25 ans	1 184 050.88 €
Assainissement Yquebeuf	332 680.49 €	01/02/2017	22 ans	158 137.62 €
STEP St André sous Cailly	110 359.00 €	30/11/2010	20 ans	27 589.75 €
STEP de St André-sur-Cailly	43 858.00 €	07/11/2013	20 ans	17 543.20 €
Assainissement Yquebeuf	179 276.00 €	04/10/2010	15 ans	10 342.83 €
Assainissement St Martin Osmonville	142 402.00 €	04/10/2010	15 ans	9 493.42€
Ouvrage de traitement Massy	60 444.00 €	10/11/2015	20 ans	30 222.00€
Création réseau de collecte Massy	122 364.00 €	09/07/2015	15 ans	40 633.31€
STEP St Germain Sous Cailly	125 364.00 €	11/12/2020	20 ans	94 023.00 €
28 <sup>ème</sup> tranche réseau Cailly - La Rue Saint Pierre (HC)	100 000.00 €	17/12/2004	20 ans	5718.50 €
Assainissement Massy	450 000.00 €	01 /09/2015	30 ans	296 250.00€